

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00129

Numéro SIREN : 825 328 743

Nom ou dénomination : A.Z BÂTIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003677

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CHARTRES

Date : 14/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003677**
n° de gestion : **2017B00129**
n° SIREN : **825 328 743 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 14/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.Z BÂTIMENT - Sté par actions simplifiée
4 Domaine des Tilleuls 28130 MEVOISINS France

date de clôture : 31/03/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-2801/T-DEPOT-
ACTE/I-478298



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert	01042019	Année close	31032020	Régime simplifié d'imposition	☒
Option pour le régime simplifié d'imposition		Régime réel normal			
PME innovante					
Option pour le régime optionnel de taxation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU AZ BATIMENT	4 DOMAINE DES TILLEULS
SIRET 8 2 5 3 2 8 7 4 3 0 0 0 1 8	28130 MEVOISINS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

B REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

C ACTIVITES						
Activités exercées	Bâtiment					
Si vous avez changé d'activité, cochez la case						
D RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	22 144	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CEC/DAC	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
Entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
Audit Gestion Comptabilité et E			
10 Rue des Forts			
28500 CHERISY			
Tél: 02 37 46 79 42		Tél:	

CGA/OMGA		Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 23/07/2020 Lieu: MEVOISINS	
		Qualité et nom du signataire: PDG MR ABBAS Zohir	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		a	11 430	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	11 430
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	11 430

III. REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS VALEURS A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SASU AZ BATIMENT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 DOMAINE DES TILLEULS 28130 MEVOISINS

Numéro SIRET * 8 2 5 3 2 8 7 4 3 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 0 3 2 0 2 0</u>	<u>3 1 0 3 2 0 1 9</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	20 661	21 846
	Immobilisations financières * (1)	040	042	620	620
Total I (5)		044	048	21 281	22 467
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	1 200	
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		1 332
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	11 736	11 780
	Autres * (3)	072	074	15 211	7 469
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	122 355	45 368
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	098	150 502	65 949
Total général (I+II)		110	112	171 783	88 415
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 500	3 500
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		350	350
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		26 835	
	Report à nouveau	134			23 119
	Résultat de l'exercice	136		47 598	15 146
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		78 284	42 115
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		6 794	10 512
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		30 925	14 995
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		55 781	20 793
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		93 500	46 300
	Total général (I + II + III)	180		171 783	88 415
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	18 960
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3 140

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Page 4

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AZ BATIMENT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 2 01
Exercice N-1 clos le 13 1 0 3 2 0 1 91
Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218	441 694	261 525	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230	1 736	2 167	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	443 430	263 692	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stock (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	123 464	87 450	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	(1 200)		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier 5 631 - immobilier)				242	122 769	50 372	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	703	)	244	1 408	1 940
	Rémunérations du personnel *						250	80 747	63 925	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	38 738	33 781	
	Dotations aux amortissements *						254	8 959	7 075	
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	10	18
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	374 896	244 561	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	68 535	19 131	
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280	4	30
Produits exceptionnels					(IV)	290	3 141			
Charges financières					(V)	294	229	324		
Charges exceptionnelle		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300	11 934	1 227
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348				
Impôts sur les bénéfices *					(VII)	306	11 918	2 463		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	47 598	15 146		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	47 598	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	11 918		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	748		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite	641		
	Zones de développement prioritaire (44. septdecies)				993					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	60 264	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	60 264	372		

A.Z.

31/03/2020

Détail des réintégrations diverses		
FRANCHISES		748
Total des réintégrations diverses	330	748

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

A. Z

SASU AZ BATIMENT

4 DOMAINE DES TILLEULS

28130 MEVOISINS

ANNEXE DU 01/04/2019 AU 31/03/2020

Certifié Conforme 
Audit Gestion Comptabilité et Expertises

10 Rue des Forts
28500 CHERISY
02 37 46 79 42

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluations des produits et en cours	3
Variation détaillée des stocks et des en-cours	4
Dépréciation des stocks et en cours	4
Evaluation des créances et des dettes	4
Dépréciation des créances	4
Disponibilités en Euros	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	5

Certifié Conforme 

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 171 783.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 441 694.03 Euros et dégageant un bénéfice de 47 598.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Certifié Conforme


ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 999		8 707
Matériel de transport	29 190		10 253
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	616		
TOTAL	31 805		18 960
TOTAL GENERAL	31 805		18 960

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 677	7 029	7 029
Matériel de transport		13 700	25 743	25 743
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			616	616
TOTAL		17 377	33 388	33 388
TOTAL GENERAL		17 377	33 388	33 388

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	399	1 170	548	1 021
Matériel de transport	8 976	7 757	5 643	11 090
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	584	32		616
TOTAL	9 958	8 959	6 191	12 727
TOTAL GENERAL	9 958	8 959	6 191	12 727

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 170				
Matériel de transport	7 757				
Matériel de bureau informatique mobilier	32				
TOTAL	8 959				
TOTAL GENERAL	8 959				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	20	20	
Autres immobilisations financières	600	600	
Autres créances clients	11 736	11 736	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 959	14 959	
Débiteurs divers	252	252	
TOTAL	27 567	27 567	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 794	3 837	2 957	
Fournisseurs et comptes rattachés	30 925	30 925		
Personnel et comptes rattachés	13 120	13 120		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 813	7 813		
Impôts sur les bénéfices	10 070	10 070		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 436	5 436		
Autres impôts taxes et assimilés	358	358		
Groupe et associés	4 568	4 568		
Autres dettes	14 416	14 416		
TOTAL	93 500	90 543	2 957	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 719			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	35			35

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	1 200		1 200	
Total I	1 200		1 200	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 248
Dettes fiscales et sociales	7 005
Autres dettes	487
Total	8 740

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Charges et produits constatés d'avance

AZ BATIMENT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 3 500.00 euros
Siège social : 4 DOMAINE DES TILLEULS
28 130 MEVOISINS
SIREN : 825 328 743 – RCS CHARTRES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 3 AOUT 2020

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

L'an deux mil vingt,
Le 3 août,
A 18 heures

Le soussigné, Monsieur ABBAS Zohir, associé unique de la société AZ BATIMENT, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 3 500 euros.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur ABBAS Zohir, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 mars 2020, il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé ou dans les années précédentes sont relatées dans le rapport de gestion établi par l'Associé unique.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, compte de résultat et annexes, arrêtés au 31 mars 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne à la direction quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

A. Z

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 47 598.36 euros, décide que le bénéfice soit affecté de la manière suivante :

En partie au poste « Distribution de dividendes » pour 14 285 euros

Le solde au poste « Réserves facultatives » pour 33 313.36 euros

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique précise les distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

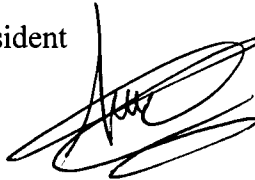
Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement
31/03/2018	10 000.00€
31/03/2019	11 430.00€

L'associé unique prend acte des conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce qu'il a passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé ou des exercices précédents.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président

A. Z. 

AZ BATIMENT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 3 500.00 euros
Siège social : 4 DOMAINE DES TILLEULS
28 130 MEVOISINS
SIREN : 825 328 743– RCS CHARTRES

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2020

Le soussigné, Monsieur ABBAS Zohir, associé unique et président de la société AZ BATIMENT a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Nous espérons consolider notre position dans notre secteur d'activité.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement majeur n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

- Activité en matière de recherche et développement

La société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

Nous vous signalons que notre société ne détient aucune participation dans une autre société.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 441 694.03 euros.

A. Z

Les produits d'exploitation se sont élevés à 443 430.34 euros au cours de l'exercice clos au 31 mars 2020.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont atteint un total de 374 895.50 euros, en conséquence le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 68 534.84 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier négatif (-225.11 euros), il s'établit à 68 309.73 euros.

Le résultat exceptionnel est négatif pour 8 793.37 euros.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 11 918.00 euros.

L'exercice clos au 31 mars 2020 se traduit ainsi par un bénéfice net comptable de 47 598.36 euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice net comptable de 47 598.36 euros qu'il conviendrait de répartir de la manière suivante :

- En partie au poste « Distribution de dividendes » pour la somme de 14 285.00 euros.
- Le solde au poste « Réserves facultatives » pour la somme de 33 313.36 euros.

En application de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associé unique précise les distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement
31/03/2019	11 430.00€
31/03/2018	10 000.00€

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article 223-19 du Code de Commerce, l'associé unique relate les conventions qui ont été conclues pendant l'exercice écoulé ou les exercices antérieurs :

- Rémunération de ABBAS Zohir, président associé unique :

Le montant de la rémunération brute perçue par Monsieur ABBAS Zohir, au titre de ses fonctions de Président, s'est élevé pour l'exercice écoulé à la somme de 20 524.06 euros.

- Compte courant d'associé

Nous vous rappelons que les associés ont la faculté de mettre ou laisser des sommes à la disposition de la société en compte-courant.

A. Z

A la date du 31 mars 2020, le compte courant d'associé de Mr ABBAS Zohir présente un solde créditeur de 4 567.57 euros.

Ce compte courant d'associé n'est pas rémunéré et n'a donc produit aucun intérêt.

Les documents comptables qui ont été mis à votre disposition, doivent vous permettre de statuer en connaissance de cause sur les comptes de cet exercice social et les opérations de gestion effectuées par le président.

Le président vous propose d'adopter les résolutions qui vous sont présentées et de lui donner quitus entier à sa gestion.

Le Président associé unique
Mr ABBAS Zohir

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Mr. Abbas Zohir, positioned below the printed name.

A.Z